



SETCa
FGTB

Secteur des soins de santé fédéraux

Une prime unique de € 210 encore en 2017

Une somme de 31,46 millions €, non utilisée en 2017 pour l'implémentation du nouveau modèle salarial, a été convertie dans l'accord social 2017/2020 en prime forfaitaire unique de 210€ (un complément possible avant le 31 mars 2018 si tous les moyens n'ont pas été utilisés).

La CCT a été signée ce 11 décembre en CP330.

Le SETCa s'est particulièrement battu pour que ce montant, plutôt que de retourner dans les caisses de l'Etat, fasse l'objet d'une mesure en faveur d'une amélioration du pouvoir d'achat.

Cette prime sera d'ailleurs le seul avantage accordé en terme de pouvoir d'achat dans le cadre de cet accord social. Mais ne boudons pas notre plaisir et prenons la prime !

Quels sont les secteurs concernés ?

- des établissements qui sont soumis à la loi sur les hôpitaux, à l'exception des hôpitaux catégoriels, des maisons de soins psychiatriques et des initiatives d'habitation protégée ;
- des centres de psychiatrie légale;
- des centres de revalidation ;
- des soins infirmiers à domicile;
- des services du sang de la Croix-Rouge de Belgique;
- des centres médico-pédiatriques;
- des maisons médicales.

Quel·le·s sont les travailleur·euse·s concerné·e·s ?

- La prime est octroyée à tou·te·s les travailleur·euse·s occupé·e·s dans l'institution à la date du 31 octobre 2017.

Quand cette prime sera-t'elle versée ?

- Avec la rémunération du mois de décembre 2017.

A noter : Cette prime unique ne vient en remplacement d'aucune autre prime déjà octroyée. Plus d'infos ? Contactez vos délégué·e·s ou votre régionale SETCa



**Bonnes fêtes de fin d'année
à toutes et tous !**



Syndicat des employés, techniciens et cadres

www.setca.org | Editeur responsable : Christian MASAI | SETCa | Rue Joseph Stevens 7/5 | 1000 Bruxelles



SETCa
FGTB

SETCa fédéral – 1000 Bruxelles

Christian Masai – Secrétaire fédéral Non-Marchand

cmasai@setca-fgtb.be

Isabelle Vanhorick – Consultante Non-Marchand

ivanhorick@setca-fgtb.be

rue Joseph Stevens 7/5 – tél : 02/545.52.95

Nos bureaux régionaux

SETCa Arlon - 6700

Christian Gentgen

cgentgen@setca-fgtb.be

Rue des Martyrs 78

T. : 063/23.00.30

SETCa Bruxelles – 1000

Halle – Vilvoorde

Yves Dupuis

ydupuis@setca-fgtb.be

Naïma AMAKRAN:

NAMAKRAN@setca-fgtb.be

Kathleen DE DECKER

KDeDecker@bbtk-abvv.be

Nicolas DE COMMER

NDeCommer@setca-fgtb.be

Roland Speeckaert

rspeeckaert@setca-fgtb.be

Place Rouppe 3 –

T. : 02/519.72.11

SETCa Charleroi – 6000

Rudy Pirquet

rpirquet@setca-fgtb.be

Rue de Gozée 202 –

T. : 071/20.82.76

SETCa La Louvière – 7100

Sabrina Gervasi

sgervasi@setca-fgtb.be

Place Communale 15 –

T. : 064/23.66.10

SETCa Liège – 4000

Sandra Delhayé

sdelhayé@setca-fgtb.be

Place Saint Paul 9-11 –

T. : 04/221.95.11

SETCa Mons – 7000

Patrick Salvi

psalvi@setca-fgtb.be

Marc Brichaux

mbrichaux@setca-fgtb.be

Rue Chisaire 32-34

T. : 065/40.37.37

SETCa Namur - 5000

Nathalie Lionnet

nlionnet@setca-fgtb.be

Rue Dewez, 40-42

T. : 081/64.99.80

SETCa Nivelles – 1400

Claudia Reckinger

creckinger@setca-fgtb.be

Rue de l'Évêché, 11

T. : 067/21.67.13

SETCa Wallonie picarde - 7500

Catherine Boël

cboel@setca-fgtb.be

Rue Roc Saint Nicaise 4-6 –

T. : 069/89.06.56

SETCa Verviers – 4800

Marc Lincé

mlince@setca-fgtb.be

Jean-Pierre Peutat

jppeutat@setca-fgtb.be

Galerie des Deux Places Pont aux Lions,
23

T. : 087/39.30.00

